



Info Boisbriand

Randonnée à la pépinière municipale

PAGE 9

Deux bénévoles honorés

PAGE 5

Activités de la semaine de relâche

PAGE 7



COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au www.boisbriand.ca. Le contenu de cette édition d'Info Boisbriand est à jour en date du 11 février 2021, soit au moment de mettre sous presse.

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Greffe**, poste 225
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 233
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Trésorerie**, poste 200
- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L@doibase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h

et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
Communauté	4
Environnement	6
Loisirs	7
Développement économique	14

Suivez-nous!



Coordination :

Service des communications et relations publiques
450 435-1954, poste 275
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déry, Simon Belhumeur
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2021. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 17 mars 2021

Date de tombée : 12 février 2021



Inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville

Restez à l'affût des dernières nouvelles!

Pour vous inscrire à l'infolettre de la Ville, rendez-vous dans le bas de la page d'accueil du www.boisbriand.ca. Vous pourrez y laisser votre courriel.

****L'éditorial a été rédigé le 11 février 2021****

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Devant l'engouement pour les activités en plein air, la Ville de Boisbriand ouvre les portes de sa pépinière municipale aux activités hivernales : marche, raquette, *fatbike* et ski de fond hors-piste y sont maintenant autorisés. J'invite tous les citoyens à venir profiter de l'hiver dans ce magnifique site boisé que nous avons la chance d'avoir à proximité tout en continuant de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie

En janvier dernier, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne sur la démocratie et le respect. La Ville de Boisbriand, comme plusieurs autres villes du Québec, adhère totalement à sa déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect. Je le dis avec émotion, parce que personne n'est jamais tout à fait à l'abri d'être un jour victime d'intimidation.

Quand on fait le choix de s'impliquer en politique, c'est pour participer à la prise de décision et contribuer au mieux-être de notre communauté. Nous savons que nous ne pouvons pas plaire à tous, mais nous faisons notre travail au meilleur de nos connaissances. Je salue l'initiative de l'UMQ et je souhaite que ce premier pas vers un plus grand respect de la démocratie trouve écho dans toutes les villes et municipalités du Québec.

Transport collectif

En janvier dernier, la Table des préfets et des élus de la couronne nord (TPÉCN) représentant l'ensemble des villes et des municipalités de la couronne nord de Montréal, incluant Boisbriand, a fait connaître sa réponse au projet de Plan stratégique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). J'ai eu l'honneur d'agir à titre de co-porte-parole de la TPÉCN avec le maire de Terrebonne lors de cette conférence de presse virtuelle.

La Ville de Boisbriand a aussi déposé un mémoire à cette occasion. Depuis les 20 dernières années, les représentations se sont multipliées auprès des instances concernées et les projets, comme la gare du Faubourg, le prolongement du REM jusqu'à Boisbriand, ainsi que l'implantation de stationnements incitatifs et de voies réservées, continueront d'être mis de l'avant.

Voilà presque un an que nous vivons avec la pandémie de COVID-19. Continuons de faire ce qu'il faut pour protéger notre santé et celle des autres. Et gardons espoir que tout cela se terminera bientôt.

D'ici là, continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Votre mairesse,



Marlene Cordato



François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District Dugué (2)



Christine Beaudette
514 884-9594
District Filion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)
Maire suppléant



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



Le conseil vous informe

Le conseil municipal a résolu de renouveler ou de prolonger jusqu'au 31 décembre 2022 le mandat des citoyens membres des commissions ou comités.

Les élus ont autorisé le renouvellement de l'adhésion à l'organisme IVÉO pour la période de janvier à décembre 2021.

La Ville de Boisbriand a adhéré à la déclaration d'engagement adoptée par l'Union des municipalités du Québec ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Elle s'engage ainsi à accompagner les élus et tout membre de la gouvernance municipale qui valorisent la démocratie municipale et à consolider la confiance des gens envers les institutions démocratiques.

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport de rétroaction daté du 9 décembre 2020 sur la démarche de participation publique portant sur le projet du 305, montée Sanche.

Les statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2020 montrent un total de 862 445 \$.



**Prochaine séance
du conseil :**

2 mars | 19 h 30 | En webdiffusion



COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au www.boisbriand.ca. Le contenu de cette édition d'Info Boisbriand est à jour en date du 11 février 2021, soit au moment de mettre sous presse.

COVID-19 : Réouverture de l'hôtel de ville et de la bibliothèque

À la suite des récentes mesures annoncées par le gouvernement du Québec, la Ville de Boisbriand rend accessibles au public l'hôtel de ville et la bibliothèque municipale.

Service aux citoyens

Certaines transactions peuvent s'effectuer à la réception de l'hôtel de ville, ouverte du lundi au jeudi, entre 8 h 15 et midi et entre 13 h et 16 h 15, et le vendredi entre 8 h et 12 h 15. Si une situation exige de rencontrer un employé, il est recommandé d'appeler au 450 435-1954 pour prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Néanmoins, en raison des circonstances, la Ville invite les citoyens à privilégier les services à distance par l'intermédiaire du www.boisbriand.ca, par courriel ou par téléphone. Notez que le délai de réponse pourrait être plus long qu'à l'habitude.

Bibliothèque municipale

Dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique, la bibliothèque est également accessible aux utilisateurs du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h 30, ainsi que les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h. Voir les détails en page 11.

Patinoires et glissoires

Les patinoires et glissoires extérieures ainsi que les chalets de parc demeurent accessibles au public. Cependant, l'horaire des installations a été modifié. Notez que seul le patinage libre est autorisé. **La collaboration de tous est requise et les usagers sont priés de respecter rigoureusement les mesures sanitaires en place et les capacités maximales des sites.**

Visite de prévention par les pompiers

En raison de la pandémie de COVID-19, le Service de sécurité incendie fera ses vérifications préventives à distance, avec la participation des citoyens. Les résidents visés recevront un formulaire d'autoinspection résidentielle à remplir.

Quelques minutes seront nécessaires pour effectuer les vérifications requises, notamment celle des avertisseurs de fumée. Les citoyens devront ensuite acheminer le formulaire dûment rempli au Service de sécurité incendie, au 3305, boul. de la Grande-Allée, au plus tard le 19 mars 2021.

Information : Service de sécurité incendie, au 450 435-3385



Stationnement hivernal de nuit

En vertu du règlement RV-1366, il est interdit de stationner un véhicule sur tout chemin public du 15 novembre au 15 avril entre minuit et 7 h, sauf pour les détenteurs d'une vignette de stationnement hivernal de nuit, transférable d'un véhicule à l'autre.

Achat d'une vignette (20 \$)

SANS CONTACT! Achat en ligne au www.boisbriand.ca, payable par carte de crédit seulement. La vignette sera postée.

Avis d'interdiction de stationner

Lorsque requis, la Ville émettra des avis d'interdiction de stationner totale ou partielle révoquant temporairement les droits des détenteurs de vignette. Les avis seront publiés au www.boisbriand.ca au plus tard à 16 h le soir même de l'interdiction. Une alerte sera aussi envoyée aux détenteurs de vignette inscrits au système automatisé de messagerie (SAM).

Stationnements alternatifs

Le stationnement de nuit sera autorisé sans vignette dans certains endroits déterminés.

Information : 450 435-1954 ou boisbriand.ca/stationnement



Présence des chiens dans les parcs et les lieux publics

Rappel aux propriétaires de chiens

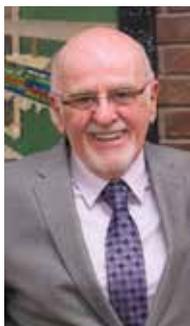
Il est possible de circuler dans un parc avec un chien tenu en laisse. Il doit s'agir d'une chaîne ou d'une laisse d'une longueur maximum de 1,2 m, incluant la poignée. Les lisses extensibles sont interdites. Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Le chien doit toujours porter une médaille (vendue au spcalanaudiere.org) afin d'être identifiable. Un chien de plus de 20 kg (45 lb) doit porter en tout temps un licou ou un harnais attaché à sa laisse. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.

De plus, le gardien du chien a la responsabilité de ramasser les matières fécales laissées par celui-ci et de les jeter de manière hygiénique. Quiconque contrevient aux dispositions du règlement de qualité de vie (RV-1355-2) est passible d'une amende variant entre 100 \$ et 1 000 \$ pour une première infraction. Rappelons que le règlement s'applique à tous les lieux publics.



Citoyens remarquables : merci à deux bénévoles notoires

En 2020, deux citoyens de Boisbriand ont été honorés pour leur implication bénévole. La Ville de Boisbriand salue leur engagement et leur contribution au mieux-être de la communauté. Félicitations!



Gilles Briand
Prix Hommage
Aînés du gouvernement
du Québec

Gilles Briand a fait de Boisbriand sa terre d'adoption il y a plusieurs décennies. Généreux et solidaire, M. Briand consacre en moyenne 253 heures par année à son engagement bénévole, notamment dans la livraison de repas aux personnes

démunies. Membre du conseil d'administration de Centre d'action bénévole Solange Beauchamp depuis 2014, il est également très actif dans l'organisation de nombreuses activités offertes aux aînés de la Ville de Boisbriand. Président de la Ligue de sacs de sable de Boisbriand et du club de pétanque, M. Briand s'implique aussi au sein d'une ligue de quilles.



Yves Thériault
Prix Hommage
bénévolat-Québec

Yves Thériault s'investit dans de nombreuses causes depuis son adolescence, perpétuant ainsi l'héritage de son père. Engagé dans la Ligue navale du Canada, succursale Boisbriand depuis 1999, il devient rapidement président de la Ligue à l'échelle locale et provinciale de

même que vice-président à l'échelle nationale des Cadets de la Ligue navale et des Cadets de la Marine. Au cours des 20 dernières années, ce récipiendaire de la Médaille du jubilé de la Reine et de la Médaille de service de la Ligue navale a aussi contribué à la réalisation de multiples projets de la Ligue navale, succursale Boisbriand, en plus de s'engager auprès de nombreux organismes.

Nouvelle borne de recharge au centre de création

Une nouvelle borne de recharge pour voiture électrique a été installée sur le territoire de Boisbriand. La borne double se trouve dans le stationnement du centre de création, auparavant l'église Notre-Dame-de-Fatima, au 305, ch. de la Grande-Côte.

Bornes de recharge du Circuit électrique dont la Ville est partenaire :

- Hôtel de ville – 940, boul. de la Grande-Allée
- Bibliothèque – 901, boul. de la Grande-Allée
- Centre de création – 305, ch. de la Grande-Côte
- Aréna municipal – 999, boul. de la Grande-Allée
- Parc Pellerin – 65, rue Péladeau
- Parc Wilfrid-Dion – 3180, boul. de la Grande-Allée

Bornes de recharge rapide :

- Faubourg Boisbriand (à proximité du magasin Toys "R" Us)



75^e anniversaire de la Ville de Boisbriand

1946-2021 — Les élus de Boisbriand

Amédée Dion a été le premier maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-Ouest, officiellement constituée le 1^{er} janvier 1946. Il conservera son siège jusqu'à son décès le 27 février 1951.



Son conseil municipal était composé des élus suivants :

- Edmond Turcotte
- Jean-Marie Dion
- Elphège Dubois
- Alphonse Gravel
- Anatole Desjardins
- Gustave Desjardins
- Pierre Robitaille
- Gilbert Filion
- Aldéric Gravel
- Lucien Éthier

Neuf maires et mairesses se sont succédé depuis M. Dion :

Gustave Desjardins

(1951-1966)

Gérard Julien

(1966-1970)

Jean-Claude Blais

(1970-1974)

Nolan Filiatrault

(1974-1982)

Michel Gagné

(1982-1994)

Georges Dubois

(1994-1998)

Robert Poirier

(1998-2005)

Sylvie St-Jean

(2005-2009)

Marlene Cordato

(2009 à aujourd'hui)



Les citoyens qui souhaitent fournir des photos ou des anecdotes sur l'histoire de Boisbriand sont invités à le faire par courriel à mairie@ville.boisbriand.qc.ca

Les conseillers municipaux seront présentés dans les prochaines éditions de *l'Info Boisbriand*.



Le bac brun en hiver

Un petit truc pour éviter que les matières gèlent dans le bac et qu'elles figent sur les parois : emballez-les dans du papier ou du carton.

Collecte de déchets excédentaires

La collecte de déchets excédentaires a lieu une fois par mois pour tous les secteurs, le même jour de la semaine que vos collectes habituelles (mardi, mercredi, jeudi ou vendredi). La prochaine collecte se déroulera du 9 au 12 mars.



Présence d'animaux sauvages

En hiver, plusieurs animaux sauvages s'approchent des habitations à la recherche de nourriture facilement accessible. Toutefois, il faut éviter de perturber l'équilibre naturel en les nourrissant artificiellement. En effet, l'alimentation fournie par l'humain n'est pas appropriée et risque de provoquer des attroupements d'animaux, en toute saison, qui engendreront la dégradation de leur habitat. Que ce soit dans votre cour ou au parc, évitez d'approcher les animaux sauvages et laissez la nature suivre son cours.



Conférence : Pousses, germinations et petits légumes à l'année dans la maison

Apprenez comment faire des pousses et des germinations, mais aussi comment cultiver à l'intérieur des petits légumes, comme des laitues, des haricots et des radis, été comme hiver. Au menu : gestion du climat, matériel, techniques, problèmes qui peuvent survenir, etc.

24 février | 19 h 30 | Plateforme Zoom

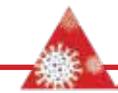
La neige au centre de tri des matières recyclables

Lorsque la température refroidit, la neige s'invite à l'intérieur du centre de tri Tricentris. En effet, si le couvercle de votre bac vert est enneigé, cette neige tombe dans le camion au moment de la collecte. Imaginez la quantité qui est acheminée au centre de tri lorsque les bacs des deux millions de citoyens desservis sont enneigés!

Puisqu'il fait froid dans le camion et dans la zone de réception des marchandises, la neige ne fond pas. Elle prend donc le chemin des convoyeurs, qui avancent à une vitesse de 20 à 25 tonnes à l'heure. À cette vitesse, elle ne fond pas non plus. Elle se retrouve dans tous les équipements et colle aux courroies, ce qui nécessite des manœuvres spéciales pour la dégager. Toute la neige ainsi enlevée s'accumule dans les gardes, sous les convoyeurs. Alors qu'en été, ces gardes sont nettoyés environ aux trois semaines, la neige oblige à ce qu'ils soient nettoyés quotidiennement pendant la saison hivernale. De plus, la neige mouille les matières et gèle les mains des employés (malgré leurs gants).



Alors, pour donner un coup de main aux trieurs, la prochaine fois que vous déneigerez votre voiture le matin, pensez donc à donner aussi un petit coup de balai sur le couvercle de votre bac de recyclage. Ils vous en seront reconnaissants!

**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées et le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour les Boisbriannais. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.

Nouvelle carte et renouvellement**Première carte**

En raison de la COVID-19, une nouvelle procédure a été mise en place pour l'obtention d'une première carte-loisirs. Envoyez un courriel à inscription@ville.boisbriand.qc.ca en y joignant une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence, par exemple :

Pour les 17 ans et moins : bulletin scolaire, extrait de naissance grand format ou baptistaire

Pour les 18 ans et plus : permis de conduire (recto et verso), compte de taxes, facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec)

Renouvellement de la carte

Il est possible de renouveler une carte-loisirs en ligne un mois avant sa date d'échéance. Pour ce faire, il suffit de vous connecter à votre compte personnel ou familial et de téléverser une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins). La carte-loisirs sera ainsi renouvelée sans frais pour une période de deux ans.

Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Se connecter*. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon dossier » et suivez la procédure.

Important : Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur).

Modalités de paiement

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca

Carte-loisirs électronique

Pour afficher votre carte-loisirs électronique sur l'appareil de votre choix (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur), rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Inscription aux activités* » *Se connecter*. Ce lien vous mènera à votre compte personnel ou familial.



Surveillez le www.boisbriand.ca/relache pour consulter la programmation spéciale du Service des loisirs.

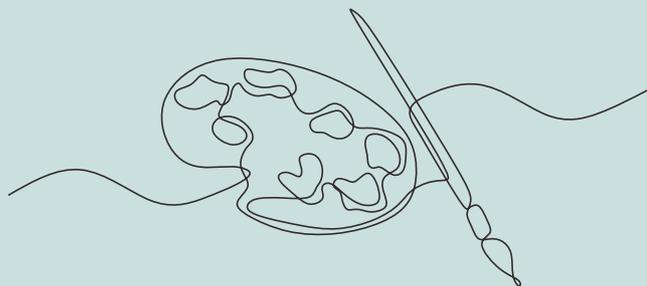
Notez que les activités virtuelles et libres sont adaptées aux consignes de santé publique en ce temps de pandémie. Il n'y aura aucun camp de relâche « C'est ta journée » ni de service de garde cette année.



**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées et le nombre de participants est limité.

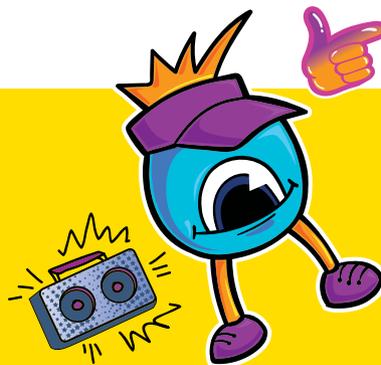
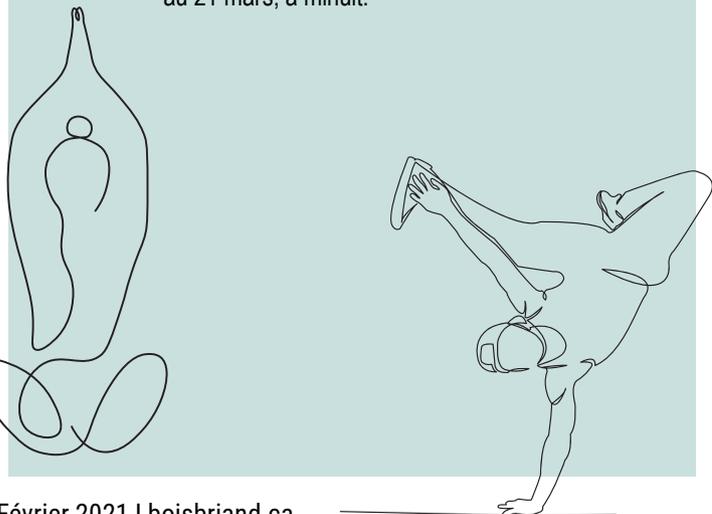
Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes pour savoir si les activités ont toujours lieu.



Activités de la session printemps 2021

Consultez la programmation complète en ligne au www.boisbriand.ca/activites.

Les inscriptions se tiennent du 9 mars, à 18 h, au 21 mars, à minuit.



Camps de jour été 2020

Service d'accompagnement

Les parents de jeunes de 5 à 13 ans ayant des besoins particuliers peuvent présenter une demande d'accompagnement pour les camps de jour de la Ville. Pour ce faire, ils doivent remplir les formulaires et les retourner au Service des loisirs d'ici le 26 mars.

Ces formulaires sont accessibles au www.boisbriand.ca » *Activités* » *Programmation des activités* » *Demande d'accompagnement*

Information : 450 437-2727

Gardiens avertis de la Croix-Rouge canadienne

Donnée par une formatrice reconnue par la Croix-Rouge, cette formation permet aux jeunes de 11 à 15 ans de se familiariser avec les éléments de santé et de sécurité pour offrir un contexte de gardiennage favorable. Un certificat sera émis à la fin de la formation. Coût : 30 \$. Manuel fourni.

28 février | 9 h à 16 h | Plateforme Zoom

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca

Formation « Je reste seul à la maison »

Une formation pour les parents et leurs enfants de 8 à 11 ans qui désirent commencer à se garder seuls pour une courte période en toute sécurité. Présence parentale obligatoire. Coût : 10 \$.

7 mars | 10 h à 12 h ou 13 h à 15 h | Plateforme Zoom

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca

Soirée de jeux de société

Prenez part à une soirée de plaisir et de rires avec d'autres participants et un animateur qui saura vous divertir.

Pour les 18 ans et plus

12 mars | 19 h | Plateforme Zoom

Pour les 10 à 17 ans

26 février | 19 h | Plateforme Zoom

26 mars | 19 h | Plateforme Zoom

Inscription gratuite : www.boisbriand.ca



Club de crochet – Nouveauté

Vous aimez crocheter et désirez faire part de vos trucs et de vos projets? Participez aux rencontres virtuelles hebdomadaires du club.

Inscription gratuite : www.boisbriand.ca

Information : 450 437-2727

Dimanche familial

Atelier d'initiation à la magie

Pour les 6 à 8 ans

28 février | 9 h 30 à 10 h 30 | Plateforme Zoom

Pour les 8 à 13 ans

28 février | 11 h à 12 h | Plateforme Zoom



Atelier culinaire

Pour les 6 à 8 ans

21 mars | 9 h 30 à 10 h 30 | Plateforme Zoom

Pour les 8 à 13 ans

21 mars | 11 h à 12 h | Plateforme Zoom

Inscription gratuite : www.boisbriand.ca

Bricolons pour la Saint-Patrick

Un bricolage rigolo pour la fête de la Saint-Patrick, ça vous dit? Le 15 mars prochain, rendez-vous au www.facebook.com/VilledBoisbriand pour apprendre comment en réaliser un!

**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées et le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Installations hivernales**Patinoires, glissoires et chalets de parc**

Pour l'horaire et la disponibilité des installations, consultez le www.boisbriand.ca/installationshivernales

**Patinage libre à l'aréna municipal**

Visitez le www.boisbriand.ca pour connaître les dernières mises à jour sur l'ouverture de l'aréna et l'horaire du patinage libre.

La pépinière municipale**Un nouvel endroit pour profiter des joies de l'hiver!**

Devant l'engouement pour les activités en plein air, la Ville de Boisbriand a ouvert la pépinière municipale à ses citoyens pour la pratique libre d'activités hivernales. Situé au 365, ch. de la Côte Sud, le site offre un vaste territoire boisé idéal pour la marche, la raquette, le *fatbike* et le ski de fond hors-piste.

Cet hiver, le site et les installations de la pépinière sont accessibles gratuitement aux Boisbriannais les samedis et dimanches, de 8 h 30 à 16 h 30 (dernière entrée à 15 h), sur présentation de leur carte-loisirs valide. Il y a un stationnement gratuit sur place. Rappelons qu'il est strictement interdit de stationner un véhicule en bordure du chemin de la Côte Sud.

La pratique des activités se fait en **cohabitation avec les autres**. Les amateurs de plein air doivent apporter leur propre équipement puisqu'aucun service de location n'est offert sur place. Des blocs sanitaires sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, il est fortement suggéré d'apporter une gourde pour se désaltérer puisqu'il n'y a aucun point d'eau potable sur le site.

Le port du couvre-visage dans les aires communes intérieures et le respect de la distanciation physique de 2 mètres sont obligatoires en tout temps.

Sentiers Les récoltes (3 km) et La saulaie (700 m)

- Marche
- Raquette
- *Fatbike*
- Ski de fond hors-piste

Sentier La cédrière (1,75 km)

- Marche
- Raquette

D'autres sentiers de marche sont également accessibles dans plusieurs parcs municipaux, dont celui du Centre d'interprétation de la nature (480, rue de Chavigny), celui du Sentier des berges (derrière l'usine d'épuration) ainsi que la boucle de 1 km au parc Régional.



Les terres agricoles situées à Boisbriand sont des terrains privés – il est strictement interdit d'y circuler.

**COVID-19 :**

La tenue des événements et des activités dépend des directives établies par le gouvernement. Des mesures sanitaires et de distanciation sont appliquées et le nombre de participants est limité.

Avant de vous déplacer, vérifiez auprès de la Ville – www.boisbriand.ca – ou des organismes pour savoir si les activités ont toujours lieu.

Inscription aux activités estivales des organismes partenaires



Club de soccer Revolution FC (nouveau regroupement)

Inscription : www.csseigneurie.com

Mode de paiement : carte de crédit seulement

Information : 450 323-0216

Association régionale de football Laurentides-Lanaudière

Garçons et filles de 6 à 17 ans

Catégories titan, atome, moustique, pee-wee, bantam et midget

Information : www.arfl.com

Club régional de vélo BMX Cycle Max

Information : www.cyclemaxracing.wixsite.com/cyclemaxracing

Association de balle-molle mineure de Saint-Eustache et Boisbriand

Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse

Inscription : www.boisbriand.ca

Balle-molle femmes

Information : Marie-Claude Poulin, au 438 505-4346

Balle-molle hommes

Information : Marco Chaput, mchaput77@gmail.com

TOU GO

Le Défi Santé devient TOUGO

Vous voulez bouger plus, manger mieux et vous sentir bien? Trucs, conseils, recettes et concours vous attendent dès maintenant en vous inscrivant au www.montougo.ca. Une programmation spéciale sera proposée du 1^{er} au 30 avril. Détails dans l'Info Boisbriand du mois de mars.



Accès gratuit à l'année pour les citoyens de Boisbriand (sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et adresse, p. ex. un permis de conduire ou carte-loisirs de la Ville avec photo).



IMPORTANT : Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et de diminuer l'achalandage, le Parc du Domaine Vert est accessible uniquement aux résidents des villes membres et aux détenteurs d'un laissez-passer annuel les jours de fin de semaine, et ce, jusqu'à la fin de la saison hivernale 2021.

Activités (selon les conditions climatiques) : Pistes de ski de fond (34 km linéaires), pistes de *fatbike* (15 km), boucles de marche (3,4 km), sentiers de raquette (5,7 km), anneau de glace (1 km) et butte de glisse.

Boutique de location : Réservation de l'équipement en ligne 24 h à l'avance, au besoin.

Des changements ont été apportés aux installations (p. ex. les toilettes) pour la saison 2021 afin de respecter les consignes de la santé publique. Cet hiver, les événements sont annulés et le corridor canin est fermé. Consultez l'horaire, les règles, les procédures à suivre et la tenue des activités au www.domainevert.com.

Information : info@domainevert.com ou 450 435-6510



Bibliothèque municipale

COVID-19 : nouvelles consignes

Dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique, la bibliothèque est accessible aux utilisateurs du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h 30, ainsi que les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h.

Services offerts sur place

- Accès aux rayons, aux comptoirs de prêt, et de référence ainsi qu'aux bornes de prêt en libre-service et au photocopieur
- Places assises et postes informatiques sur réservation directement au comptoir au 450 435-7466 ou au suggestions@ville.boisbriand.qc.ca
- Prêt de documents audiovisuels (retour seulement au comptoir de prêt)
- Émission de la carte-loisirs ou de son renouvellement
- Paiement des frais acceptés

Mentionnons que le retour des documents imprimés doit obligatoirement se faire à l'aide de la chute à livres.



Prêt de livres – utilisation de la carte-loisirs

Pour emprunter des livres à la bibliothèque, chaque usager doit présenter sa propre carte-loisirs. Il est donc impératif de l'avoir avec vous lors de vos visites à la bibliothèque.

De plus, il est interdit d'emprunter des livres avec la carte d'une autre personne, et ce, même s'il s'agit d'un membre de votre famille. Les parents peuvent toutefois emprunter des livres avec les cartes de leurs enfants mineurs.

Activités à la bibliothèque

Surveillez la page Facebook de la bibliothèque ou l'infolettre de la Ville pour rester à l'affût de la programmation des activités :

- Heure du conte
- Bébélitout
- Ateliers zen
- Cortex-B
- Club de lecture Les Bouquineurs
- Et plus encore!

Sur Facebook, retrouvez des suggestions de lecture, de l'information en lien avec la littérature ainsi que les dernières nouvelles concernant les mesures sanitaires en vigueur.

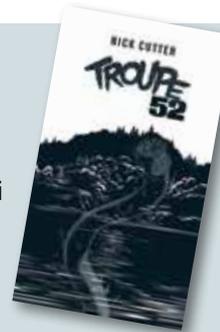
Information : www.facebook.com/bibliotheque.boisbriand

Livres à découvrir à la bibliothèque

Troupe 52

Adultes – Romans (format papier)
Cote : CUTT

Chaque automne, c'est une tradition aussi réconfortante qu'une histoire à faire peur au coin du feu : le chef scout Tim Riggs emmène sa troupe camper sur une île coupée du monde. Mais cette année, la peur sera bien réelle. Lorsqu'un homme traqué, affamé et pâle comme la mort accoste à la faveur de la nuit, une étrange épidémie s'abat sur l'île. S'amorce ainsi pour les membres du petit groupe une lutte pour survivre aux éléments, à l'infection et à leurs démons.



L'Ickabog

Jeunes – Romans
(format papier et livre numérique :
boisbriand.pretnumerique.ca/home)
Cote : CUTT

Dans un royaume gouverné par un roi noble et bon, une ancienne légende refait surface et changera à jamais les mœurs et coutumes du peuple. Un conte pour enfants avec de courts chapitres pour une lecture rapide.



Les fragmentés

Adolescents – Romans (format papier)
Cote : SHUS

À la suite de la Seconde Guerre civile, une loi stipule que tout parent peut interrompre la vie de son enfant entre 13 et 18 ans. On appelle fragmentation le processus qui permet d'avorter d'un enfant rétroactivement tout en le « gardant en vie ». Connor, Risa et Lev se retrouvent sur la liste des fragmentés et décident de fuir pour échapper à leur destin.



Quiz ultime

Adultes – Documentaires
(livre numérique :
boisbriand.pretnumerique.ca/home)

Ce livre-jeu est véritablement unique : chacun des 65 jeux-questionnaires thématiques qu'on y trouve comporte 11 questions. La première ne requiert qu'une réponse. La deuxième, 2 réponses, la troisième, 3, et ainsi de suite, jusqu'à 10. La onzième est une « question boni » qui compte entre 10 et... 50 réponses!



club de lecture LES BOUQUINEURS

Échangez sur vos lectures avec un groupe de lecteurs passionnés. En ligne ou en personne, selon les mesures sanitaires en vigueur. Activité gratuite.

2, 16 et 30 mars | Heure à venir (voir l'horaire sur la page Facebook de la bibliothèque)

Inscription : www.boisbriand.ca/activites

Conférence

Suivez le rythme : Astuces pour manger local au rythme des saisons

Par Julie Aubé, nutritionniste et auteure du livre *Mangez local!*

Découvrez un éventail d'astuces pour manger local plus souvent et plus aisément, au fil des saisons. Une conférence conviviale et inspirante qui ouvre l'appétit!

10 mars | 19 h 30 | Plateforme Zoom 923 5761 9587

Inscription obligatoire : www.boisbriand.ca



Club photo de Boisbriand

Exposition virtuelle

Les membres du club vous offrent une chance unique de revoir une exposition qui regroupe près de 130 photographies. Des commentaires audio accompagnent 75 de ces photos pour vous en apprendre davantage sur leur histoire.

Rendez-vous au : facebook.com/clubphotodeboisbriand.org

Talents recherchés

Faites découvrir votre talent en participant à ce concours amateur : arts de la scène ou arts visuels (musique, danse, humour, slam, art numérique, photographie, peinture, sculpture, graffiti, etc.).

Gagnez un montant de 500 \$ et une chance unique de présenter votre talent lors d'un événement majeur de la Ville cet été.

Pour participer :

- Être âgé d'au moins 16 ans;
- Envoyer votre portfolio ou votre vidéo de deux minutes maximum à art@ville.boisbriand.qc.ca avant le 26 mars.

Les candidatures seront évaluées en avril par un jury d'expérience. La priorité sera accordée aux résidents de Boisbriand.



Les Pionniers de Boisbriand

Le bureau, situé au 995, boul. de la Grande-Allée, est présentement fermé en raison de la pandémie de COVID-19. Toutefois, il est toujours possible de faire une demande pour devenir membre de la FADOQ.

Information : Johanne Aubin, au 450 433-0224

Carte FADOQ : Guy White, au 450 434-7514



Taxibus

Tous les mercredis, les citoyens de Boisbriand âgés de 60 ans et plus peuvent bénéficier d'un transport personnalisé en taxibus pour leurs déplacements à l'intérieur de la ville et vers certains établissements de santé.

Le service est offert au coût de 1 \$ par déplacement, c'est-à-dire 1 \$ pour l'aller et 1 \$ pour le retour, et ce, pour chaque destination.

Comment bénéficier de ce service?

Vous devez vous inscrire au Service des loisirs de la Ville de Boisbriand en présentant une preuve d'âge et de résidence.

Information : 450 437-2727

Centre d'Action Bénévole



Solange-Beauchamp

Bénévoles recherchés

En cette période de crise sanitaire, les services du Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp sont maintenus : popote roulante, accompagnements destinés à une population vulnérable et aux aînés. Pour devenir bénévole, rendez-vous sur le site www.cab-solange-beauchamp.com et remplissez les formulaires.



La Maison Parentfant, située au 310, montée Sanche, est une maison de la famille ouverte à tous les parents et à leurs enfants de 0 à 12 ans, qui offre un éventail d'ateliers, de répits et de causeries :

- **Ateliers :** parents-enfants (0-5 ans), parents, soutien scolaire (6-12 ans), ateliers virtuels
- **Répits :** halte-garderie, halte scolaire, séjour de fin de semaine
- **Causeries :** café-causerie, soirée d'boys, événement en famille

Information : www.maisonparentfant.ca ou 450 434-9934

Célébration des anniversaires de mariage

L'année 2021 marque votre 50^e, 55^e, 60^e, 65^e anniversaire de mariage*? Le conseil municipal désire souligner ce moment important, dans une formule qui demeure à déterminer en fonction des consignes gouvernementales et des normes sanitaires en vigueur en contexte de pandémie. Ce sera une nouvelle occasion de marquer le rythme de vos vies!

* Seulement pour les anniversaires dont le chiffre est un multiple de cinq.

Inscription : Karine Hamel, 450 435-1954, poste 222, ou accueil@ville.boisbriand.qc.ca



Programmation

La programmation de l'organisme est entièrement en ligne jusqu'à ce que la direction de la santé publique permette les rassemblements. Rendez-vous sur Facebook ou Instagram pour connaître les différentes activités offertes.

Patin en famille

Vous désirez patiner en famille, mais vous n'avez pas de patins? La Maison des jeunes Sodarrid risque d'en avoir à vous prêter dans son grand coffre à patins. Envoyez un message sur sa page Facebook.

Vente de chocolat chaud

L'organisme remercie tous ceux qui lui ont donné des pots en verre pour sa vente de chocolat chaud. Un merci spécial à la Maison des jeunes de Labelle qui a fourni plus de 150 pots Mason et à Marc-André Laramée qui en a aussi donné une grande quantité. Grâce à leur générosité, l'organisme a pu vendre plus de 300 pots de différents formats contenant un mélange de chocolat chaud réalisé par les jeunes de Sodarrid et amasser ainsi plus de 2800 \$! Merci aux acheteurs, sans qui ce succès aurait été impossible.

Information : 450 434-7632

Facebook : facebook.com/sodarrid

Instagram : [mdj_sodarrid](https://instagram.com/mdj_sodarrid)

Erratum — Guignolée

Dans l'*Info Boisbriand* de janvier dernier, nous aurions dû lire que l'organisme Services d'entraide Le Relais avait amassé 13 000 lb de denrées. Nos excuses! Il est toujours possible de faire un don : entraidelereais.org, 450 939-0501.





Mouvement de solidarité pour les entreprises de Boisbriand

L'aile Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) lance un défi aux entreprises de Boisbriand.

Jusqu'au 16 mars 2021, les entreprises en bonne santé financière, dont plusieurs ont des budgets qui n'ont pas été dépensés (commandites, événements, party de Noël, dîners d'affaires, etc.), sont invitées à utiliser ces sommes pour acheter des chèques-cadeaux dans les commerces temporairement fermés de Boisbriand.

Les entrepreneurs pourront ensuite offrir ces cadeaux à leurs employés, fournisseurs, clients ou autres, ou même les offrir à un organisme de la région. Plus de détails sur le www.ccitb.ca/solidarite.

Les entrepreneurs qui emboîteront le pas verront leur nom être annoncé dans les communications du RGAB et de la CCITB. Le défi s'adresse aux entreprises, mais les citoyens qui désirent participer au mouvement sont aussi les bienvenus!

Action environnement



Les ICI emboîtent le pas

L'an dernier, la Ville a mis en place des règles pour inciter les ICI (industries, commerces et institutions) à contribuer à réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Une centaine d'ICI ont adhéré à la démarche et commencé à améliorer leur tri des matières, ce qui a permis de **détourner de l'enfouissement environ 289 tonnes de déchets**. Félicitations!

Une communauté d'affaires vivante

Le RGAB souhaite la bienvenue à tous les récents nouveaux membres :

- Olga Belkin et Raphaëlle Côté, de Groupe 2C2B
- Nancy Dubois, de Trottier & Associés S.E.N.C.R.L.
- Nathalie Gagnon, de Kina Maillots
- Geneviève Gamache, de Geneviève Gamache - Intervenante en relation d'aide
- Nadia Mercure, de Mg5 construction inc.
- Pierre-Luc Tremblay, de Télipso
- Khalid Bouguejja, Guillaume D'Aoust, Marc Gagnon, Roxane Huneault-Germain, Cloé Lamarche, Chantal Lamothe, Jacynthe Latour, Michel Leblanc, Pierre Marquis, Martin Paradis, Marc-André Rodrigue, Marie-Elyse St-Amour et Dany Thibodeau, de LK Toitures

Félicitations à la Maison des jeunes Sodarrid, désormais membre du RGAB grâce à Conagra Brands, qui lui a offert une adhésion en vertu d'une entente de partenariat avec la CCITB.



IL PRIORISE L'ACHAT LOCAL



Ces espaces vous sont réservés.

Information : 450 435-1954, poste 298



ERIC GIRARD
Député de Groulx
Ministre des Finances



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
204, boulevard du Curé-Labelle Bureau 210
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X7
Téléphone: 450 430-7890
Télécopie: 450 430-4587
Eric.Girard.GROU@assnat.qc.ca



**ON VOUS VOIT
COMME PERSONNE**

OPTO
RÉSEAU

Polyclinique 640
2000, Cours le Corbusier
450.434.6613

Dr Dominique Caron, Dr Christiane Carmel, Dr Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dr Julie Proulx, optométristes



RE/MAX

Nadine
—Prévost—

Je m'occupe de tout!
Expertise & services personnalisés

Courtier immobilier
C. 514.668.0813
nadineprevost.com



Fréreau - Bellefeuille
NOTAIRES

Robert Fréreau, III, d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfregeau@notarius.net
225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343



BLAINVILLE
FORD



blainvilleford.com | **450-430-9181**
600 boul. Curé-Labelle, Blainville, QC CANADA J7C 2H9

Un nouveau membre dans la famille?

POUR SOULIGNER L'ARRIVÉE DE VOTRE
NOUVEAU-NÉ, NOUS VOUS OFFRONS UN CADEAU
D'UNE VALEUR D'ENVIRON 30 \$



**Toutes nos
félicitations!**

Tout au long de l'année, présentez-vous à l'un de nos supermarchés **IGA Extra Daigle** avec une preuve acceptable de la naissance de votre enfant et nous vous remettrons votre cadeau. (L'enfant doit être âgé de moins de trois mois.)

**QUATRE MAGASINS,
UNE SEULE ET
MÊME FAMILLE**

SAINTE-THÉRÈSE
220, rue Saint-Charles
450-435-1370

SAINTE-THÉRÈSE
450, rue Blainville Est
450-435-5500

BOISBRIAND
25, boul. des Entreprises
450-430-5572

BOISBRIAND
2605, rue d'Annemasse
450-433-6226